

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 33

Artikel: L'abbayi dâi vegnolans
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son matelas, ce soir. Nous ne sommes plus que dix-neuf. Hier et avant-hier, il s'en manquait d'un pour la double douzaine. Ma petite cousine Elise, de Lausanne, a dû dormir sur la planche à repasser.

— Les ressorts du sommier n'ont pas trop souffert ? demande un loustic.

Toute la table se secoue d'un gros rire ; puis le brouhaha des conversations reprend le dessus : « Moi, je n'ai pas pris de billet ; j'ai vu 65 et 89, cela me suffit... Ce Currat, c'est encore lui qui fait le plus d'effet !... Passez-moi le jambon, s'il vous plaît... On dit que monsieur Doret était si beau sur son estrade !... Non, merci, je n'en reprendrai pas... Cette planche, au bout de la table, c'est la nièce du docteur... Encore un doigt de Corseaux ?... On est un peu brouillé depuis le testament de l'oncle Jules... Et dire qu'il n'y a plus une chambre vide dans les hôtels !... Je suis comme les femmes, je préfère une tasse de café au lait... Doux, doux, marions-nous !... A la santé des cousins de Vevey !... Doux, doux, marions-nous !... »

Soudain, un silence se fit et tous les regards se tournèrent vers la nonagénaire. Dans le cadre de ses boucles d'argent à tire-bouchon, le visage fin de l'aïeule rayonnait de joie ; de ses lèvres, dont le dessin était demeuré d'une grâce étonnante, s'échappaient un à un, avec lenteur, mais très distincts, des mots d'une pénétrante douceur.

J'entends fredonner, dit-elle, le refrain du chant de la noce, que mes petits-fils chantent à tue-tête depuis huit jours... Je n'ai pas pu le retenir, moi qui passais pourtant dans mon jeune âge pour une espèce de pinson. Mais je sais encore tous les couplets de la noce de 1833. J'étais alors une des charmaillères. La fête dura deux jours, le jeudi et le vendredi 8 et 9 août. Mon parrain Louis Blanchoud avait obtenu la première couronne de vigneron, avec les deux frères Lécheyres. C'est lui qui ouvrit la contredanse avec la mariée, pendant que nous chantions tous :

Bénirau Loï,
Galèze Fanchonnette,
Y vo faut dzoï
Dè voutré z'amourette.
No vollien vo z'imitâ,
Po cein y no faut riondâ
You !
Tsacon noutra mia, ô gai !
Tsacon noutra mia,

— Bravo, grand'mère, bravo, bravo !

Les femmes ont les yeux baignés de larmes d'attendrissement, et les hommes viennent choquer leurs verres contre celui de la bonne vieille, où perle un tout petit doigt de vin doré.

— Attendez le dernier couplet, reprend-elle :

Proflein tré ti
Dè sti dzor dè fita ;
Du lo plie petit
A l'Abbé ein tita !
Noutron vin y faut gotâ,
Et no pourrein mi riondâ.
You !
Tsacon noutra mia, ô gai !
Tsacon noutra mia.

Et l'aïeule, debout maintenant devant son fauteuil, esquisse une pirouette et lance un baiser à la ronde. N'était son grand âge, on la porterait en triomphe autour de la table.

— Grand'mère, gronde affectueusement sa petite-fille, qui survient avec une monumentale cafetière, vous allez leur tourner la tête à tous, et vous serez horriblement fatiguée.

— Bah ! ma petite, on ne célèbre pas tous les jours sa cinquième Fête des Vignerons !

Les convives continuent de faire honneur aux bonnes choses des cousins Genton, quand des pas résonnent sur l'escalier et qu'apparaissent quatre longs gaillards aux cheveux rouges, qui s'arrêtent militairement, sur un

rang, et saluent très bas la joyeuse compagnie, d'un même élan du buste.

— Vous demandez, messieurs ? fait l'aimable fille de Mme Genton.

— Nous sommes les fils du cousin Hans-Gottfried Welti, de Staffelbach, canton Argau, répond le plus âgé des grands diables, avec un fort accent tudesque.

— Le cousin Welti ? Mais je ne le connais pas, celui-là !

— Mon père il a pris comme femme la belle-sœur du cousin de M. Edouard Genton.

— Ah ! voilà... Vous êtes ainsi des cousins aussi remués que remuants... Et vous ne trouvez pas de gîte ?

— Déjà une nuit, je m'a couché sur un banc, au bord dulac, avec mes frères... Mais, ce soir, il pleut très beaucoup...

— Bien, bien, on vous logera avec les autres cousins, au galetas, sur les sacs de copeaux, si ça vous va.

— Oui, oui, sur les sacs de corbeaux, hi, hi, hi !

Une voix : « Mettez-les les quatre sur la planche à repasser ! »

V. F.

Dévouement civique. — Lors d'une votation sur une loi fédérale, importante pour notre canton, un électeur de V*** étant malade, avait demandé qu'on le portât au bureau électoral pour voter.

C'était un homme grand et gros, que les deux voisins auxquels il s'était adressé eurent grand peine à transporter sur une civière. Aussi l'un d'eux dit à son compagnon :

— Dis-voi, Abram, c'est bien du bonheur qu'on n'ait pas voté article par article, car on aurait eu du mal à charrié le gros Louis, qu'en dis-tu ?

— Ma foi, oui, il est rude pesant.

Attrape ! — Une femme fort en colère, à son mari.

— Tiens, François, veux-tu que je te dise ? Eh bien tu n'es qu'un melon.

— Et dire que tu es faite d'une de mes côtes.

Têtes neuchâteloises.

JACQUES

Est ce un éléphant en rupture de cage ? Est-ce... Mais non ; c'est Jacques. Tout Neuchâtel le connaît et l'aime. Haut de sept pieds, ou presque, épais, avec sa bonne figure placide et réjouie, toujours sereine, ses bons gros yeux tout ronds, il a la gloire d'être le plus grand homme, ou, si vous préférez, l'homme le plus grand de sa ville natale. Qu'il neige ou qu'il pleuve, ou que le soleil d'été rende aveuglants les pavés de nos rues, Jacques passe lentement, lourdement, avec, serrée sous le bras, une liasse de journaux qu'il colporte et qui font une partie de lui-même. Oui, Jacques sans le « Cri de guerre » ne serait plus Jacques. Les gamins l'aiment et restent bouche bée en le regardant passer ; quel colosse à côté de ces mioces ! Jacques est bien la figure la plus populaire de notre Neuchâtel ; il est si bon garçon que tout le monde lui dit : Jacques tout court, et qu'il tutoie tout le monde. L'idée est même venue à l'un de nos éditeurs de le portraiturer en carte postale ; idée géniale qui a, je crois bien, manqué d'enrichir l'éditeur en question.

Jacques est un instinctif et un impulsif. Ce n'est pas l'intelligence et encore moins la réflexion qui le guident ; c'est l'instinct et le sentiment. Et, comme ses sentiments à lui ne sont jamais mauvais, il est la bonasserie faite chair. Il est pieux, candidement, en toute bonne foi, et, au nom du Seigneur, — comme il dit — il s'invite lui-même à la table du prochain. Que de placidité et de débonnaireté dans cette âme, qui ne connaît guère que deux amours : celui du bon Dieu qui le nourrit et celui du « Cri de guerre » qui l'édifie !

Nous l'aimons donc et, à chaque fois que nous le rencontrons au coin d'une rue, nous prenons tous le « Cri de guerre » qu'il nous tend en échange d'une même pièce blanche. Et nous avons plaisir à l'entendre raconter les petits faits de sa tranquille existence. Je me souviendrai toujours d'un soir où, dans je ne sais quelle réunion, il nous racontait à quelques-uns les vacances qu'il venait de passer dans la campagne vaudoise. Nous le questionnions :

— Alors, Jacques, es-tu allé en vacances, cet été ?

— Oui, dans la vallée de la Broye.

— Et qu'y faisais-tu ?

— Eh bien, continuait-il de sa bonne voix trainante, eh bien, le matin, je me levais à huit heures et nous déjeunions. Puis, à dix heures, j'allais aux champs porter aux moissonneurs le panier des « dix-heures » et je prenais les « dix-heures ». A midi, je retournais leur porter le dîner, et on dinait. Puis on se reposait à l'ombre d'une haie de noisetiers, et je rentrais à la ferme. A quatre heures, je portais le panier aux faucheurs, et on prenait les « quatre heures ». Le soir, on soupaient à sept heures, on prenait le « poussenion » à neuf heures et on allait dormir. Et voilà.

— Et le lendemain ?

— Le lendemain ! Eh bien, c'était la même chose !

Brave homme, va ! je comprends qu'on t'aime dans ta bonne vieille ville. Tu n'as cure des grimpons veules, des parvenus hautains et des roublards hypocrites que nous sommes condamnés à coudoyer si souvent chaque jour. Modestement et candidement, tu vas ton petit chemin sans chercher noise à personne, sans t'inquiéter trop de demain, et ton bon sourire sans malice nous réconforte parfois. Vraiment, ne trouvez-vous pas qu'il faudrait quelques Jacques de plus dans ce pauvre monde ?

PAYSAN DU SEYON.

Ouf ! — Deux marchands de chevaux revenant de la foire, s'arrêtent à l'auberge de S***.

Celui des deux qui verse le liquide dans les verres sert son compagnon avec parcimonie, tandis que, pour lui, il fait extravaser le vin en s'excusant par un *ouf !* significatif.

Son compagnon, qui l'observe depuis un moment, lui fait en patois : « Mâ, fédé vey on iadzo *ouf* por mé ! »

Ça fait rien ! — Un paysan cueillait des champignons.

— Prenez bien garde, lui dit un passant, de ne pas cueillir des champignons vénéneux.

— Oh ! ça fait rien, ce n'est pas pour les manger, c'est pour les vendre.

L'abbayi dâi vegnolans.

Lâi avâi dza grand tein que pè lo velâdzo ie desant ti que voliâvant allâ vère onna granta fita que sè tint pè Vèvâ et que l'a à nom l' « Abbayi dâi vegnolans ». Adan on dedzao nô que la Marienne couèsâi ài caions lâi dio dinse qu'on lâi àodrâi assebin lo leindéman fère on tor avoué la Grise, po vère se cll'abbayi l'êtâi asse balla que clliaque de Forâ. Dan lo deveindro à boune hâora un montâve su lo tsè à redalles, la Marienne avoué on bissat lâi l'avâi met on pucheint sâoesson, on bocon de pan, onna demi-dozanna d'âo et onna botolietta d'idye de cerise po se dâi coups l'arrevâve oquie, et pu... hu ! dzibllie ! tant qu'à Vèvâ lâi l'êtaï reduire mon tsè et la Grise à onn'êtrâbllia.

No sein adan zu su lè z'estrade po vère la fita, ma no z'a bo et bin faliu tsacon dou francs, quand bin ié couðhi marchandâ ; m'ant mimameint de que lâi avâi dâi pliée que sè payivant mè de veingt francs. L'è destra d'erdzeint, tot parâi, peinsa-vâi ; se m'avâi faliu lè mettre, cein m'arâi portant fê houit pices,

justo de quie atselà onna bouna faie, aobin dou petits caions, que i'en é justameint fanta ora. Su cliau z'estrade, t'i possiblio que de dzein ! n'en é jamais vu atant ài z'abbayi de tsi no. Faut que cein sai solidot parâi, ti cliau lan et cliau trâ cliaoulâ lè z'on per dessu lè z'autro po supportâ atant de dzein : ein avâi dâi quieintaux !

L'ant adan coumeinci pè lè Cent-Suisses ; l'è cein que l'è dâi crâno gaillâ ; faillâi lè vère avoué lau z'hâillons rodzo et lau vilhe z'arme quemet dâi latte de râsi. Ein avâi de ti lè cårô dau payi, de pè Fori, de Tsébre, de Tiuliy, mîmameint de Monthéron ! Et pu de cliau barbe d'attaque, n'è pas quemet lè craset d'ora que n'ant rein que dâi pâi foulant qu'à veingte-cin an ; no z'autro, on sè rasâve dza quand 'n allavi ào calsimo. Quand l'ant zu passâ, on monsu que l'avâi onna tignasse blliantse s'è met à manceuvrâ avoué onna badietta po fère djuvâ la musiquâ ; dèvessâi être maff pè vè midzo ; m'inlevâi se n'aré pas atant amâ ècâore ào filéhî tota la matena que de fère ci commerce, tantoût avoué on bré. dâi iadzo avoué lè dou et pu ti cliau de la fita châotâvant que dâi cabri, dansivant et tsantâvant dâi galèze tsanson.

Apri cein l'è vegniâ onna damusalla aguelhâ dessu on tsè, avoué on bi coblio de bâo que la trainâvant. L'ire iena que represeintâve lo sailli. N'è pas l'embarrâ, ma l'etâi rido galèza, et m'arâi rein fê d'ltre son boun'ami ; et pu apri dâi sèyetâo l'ant fê état de sèyi : à la couatalâe ! fredin ! fredâ ! faillâi lè vère, principalemeint ion que pregnâi rido lardzo. Du cein l'ant fê passâ on galé iadzet de fin, ma l'avant tserdzi on bocon trâsu lo derrâi e' su que celi que l'a dêtsordzi ein a bin laissi corre quaque fortche.

Pu on a vu arrêvâ, assebin su on tsè à bâo, la fenna dau tsautain que tegnâi quemet on gros couti à pouâ. On monsu m'a espliqua que cliau fenne on lau desai dâi déesse ào bin dâi dieuze, po cein que l'irant lè fenna dâi dieux. L'ant adan messouna et llienna. Et pu l'a faillu ècâore ào filéhî, à six, bin adrâi el sein manquâ on coup ! Lè faillâi outre. Le mounâi l'è arrêvâ, la mounâre assebin, qu'acouillesâi de la granna pè la fenitra. Pu l'a ètâ lo tor dâi z'armaillis avoué lau vatsé que l'avant dâi senailles ào bin dâi gros toupins ; dâo trai modzon sè sant adan épouâri et sè sant met à dzelhi et à châotâ per lè. Lâi avâi assebin on'hommo avoué onna lotta et onna palla que ramassâve lo fêmé ài bolet et ài modze po que ne lâi ausse rein de perdu. Po fini on a oïu tsanta monsu Tiurat : ein è ion que l'a bouna voix : tsantâve oncora bin pllie fê que noutron régent ào pridzo. Lâi a pas à dere, ma cein m'a fê on effe que ié de à la Marienne : Baille-mé l'idye de cerise ! et i'en é bu onna bouna fifâe.

Du cein on a yu Batliu et on gros pècllio asse gras qu'on tasson, que lâi desant Silène. Pe-sâve bin dou quieintaux ; l'etâi à tsevau su on bourrisquo que dèvessâi avâi de la pâina à porta on colosse dinse. Dè couté, lâi avâi dâi z'hommo avoué dâi z'hâillons ein pî et que châvant à grante gotte. Et ti cliau dzein veriant, lutzéhivant, moufferinâvant, luttâvant que ma fai, lâi a pas à dere, ma l'etâi tant biau que crâo bin qu'on a fini la botolietta d'idye de cerise sein s'ein apêcadre. Assebin quand tota cliau beinda a passâ dévant no, mè su dressi su lo bet de mè z'erpiot et i'é bramâ bin fet :

— Honneu et respet por vo !

Et la Marienne mè fasâi ein no z'ein retorneint contre l'ottô :

— Tot parâi, l'è veré ! l'è oncora bin pllie biau qu'à l'abbayi de Fori.

MARC A LOUIS.

Tout à tous. — Un évêque procéda à l'installation d'un curé de village.

« Félicitez-vous, heureux paroissiens de cette église, dit-il, le prêtre vénérable à qui la Providence vous confie sera l'œil de l'aveugle, le pied du paralytique, le père de l'orphelin et le mari de toutes les veuves. »

En retard. — Un pasteur, dans son sermon, avait insisté sur le détachement des biens de la terre. « La fin du monde approche, avait-il dit, le moment est venu de se détacher peu à peu des biens de ce monde et de penser à l'autre. »

A la sortie du prêche, un des auditeurs s'approcha du prédicant. « Mais, messieu le pasteur, vous préchez que la fin du monde est bientôt là et qu'y faut s'y préparer... »

— Certainement, mon ami.

— Mais on dit toujours que, dans notre canton, on est cent ans en retard. On a donc bien le temps de penser à l'autre monde.

C'en est !

Bravo ! Voilà de l'enthousiasme, du tout bon et du tout vrai !

* * *
Bâle, le 9 août 1905.

A la Rédaction de la *Revue du Monde*.

à Lausanne.

Comme les Veveyans sont en train dans ce moment-ci de fêter votre si belle, splendide et si célèbre fête des vigneron dans leur petite mais belle villette, dans leurs murailles, situées au bord du beau lac Léman, faisant l'admiration du monde entier et qu'une foule énorme d'étrangers, Suisses et autres, visitent maintenant votre bon canton, situé au centre de notre si chère et uniquement belle patrie, de notre belle « Hélvétie », je viens par la présente, mes chers et très honorés messieurs, vous envoyer maintenant mes vers, en vous ayant fait une poésie en français en l'honneur de votre très beau canton, comme aussi en honneur des braves et solides enthousiastes et vos braves vigneron, situés et travaillant fermement au bord de votre lac Léman, comme aussi sur les petits et grands monts dans votre pays, et que la voici sous ces plis.

Messieurs, veuillez bien me faire l'honneur de la lire et de l'étudier, la peine n'est pas ci grande et quant elle a l'honneur de vous la plaire, veuillez bien, messieurs, l'insérer dans votre feuille d'avis de votre canton, ou d'en faire, s'il vous plaît, l'insérer dans une autre feuille bien répandue dans votre cher canton. — Faites-moi bien, messieurs, cet immense plaisir, de la prendre et de l'insérer tout de suite.

Ci au contraire elle n'a pas lieu de vous plaire, ce que n'espère pas du tout, veuillez bien me renvoyer mon manuscrit par la poste.

Si vous l'a prenez, veuillez bien y mettre au-dessous et en bas de ma poésie, mon nom entier au bout de ma poésie, et m'en envoyer deux exemplaires du susdit journal ou autre de votre cher pays, dans lequel elle aurait apparue dans ces jours-ci.

Comme aussi huit tambours et douze piflers de ma chère ville visitent votre ville c. a. d. celle de la ville Vevey et qu'ils font beaucoup de furore et qu'ils battent si bien le tambour comme toujours ici et aussi là-bas, le plaisir et l'honneur auraient été d'autant plus grande si vous aviez pu insérer mes simples mais patriotiques vers et poésie.

Ma poésie serait à chanter aussi très bien, et vraiment facilement et les beaux vers, patriotiques et chiques vers sont vraiment toujours ci-petit et le répertoire si minime aussi dans notre comme dans d'autres, qu'il aurait vraiment bien value la peine d'en faire une chançon de ma belle et simple poésie ! J'en suis vraiment très persuadé, mes honorés, ce que je me flatte de vous dire par la présente, veuillez bien excuser ma franchise énorme, mais je ne pouvais le faire autrement, le cœur m'en disait, — et veuillez agréer, messieurs mes compatriotes de notre pays ci-chérie, la belle Hélvétie, l'assurance de ma parfaite considération entière et mon dévouement-très complet.

* Cette lettre et les vers qui l'accompagnent nous sont communiqués par un de nos confrères.

Mes Saluts !

« *au beau Canton et Pays de La Vaud et aux « Habitants et Citoyens et Citoyennes » de la « La belle et petite ville de Vevey », près du beau lac Léman ! et aux « Braves Vigneron ! de ce beau Canton de Vaud », notre ci « Chère et belle Patrie :*

« *La Hélvétie !!!* »

Cher canton de Vaud !

Vraiment tu es beau !

Braves citoyens ;

Vous faites certes bien !

De fêter dans quelques jours !

Tous les ans et pour toujours :

Votre splendide fête,

D'apprendre par « tête » !

Vos très belles poésies !

Jouissez-en donc de la vie !

Vaillants vigneron !

Du lac ! Du canton !

Bourgeois de la ville : « Vevey » !

Nous y viendrons tous d'un trait !

Accourrons très vite :

Dans votre très belle cité !

Faites donc de la belle musique !

Pour que tout soit beau et chique !

Roulez bien tous nos tambours !

A Vevey, là comme toujours !

Tansez aux bâlets !

Le soir à l'air frais !

Certes nous partirons !

Chez vous nous venons !

Visiter votre beau canton !

A Vevey ! Certes nous venons !

Point de parapluies !

A vos fêtes de nuit !

Voyons donc il ne pleuvra pas !

Méfiez-vous des en-tout-cas !

Braves vigneron !

Du lac ! Du canton !

Buvez sec ! Et buvez bon !

Fils de vos très chiques monts !

Bourgeois de Vevey !

Les soirs à l'air frais !

Au revoir ! Nous reviendrons !

Citoyens et vigneron !

Vous faire une visite !

Accourrons très vite !

Voir votre ville ! Votre beau canton !

Bourgeois du lac et des monts !

Votre splendide fête !

Et y ferons bonne tête !

Dans les murs là à Vevey !

Pour y voir vos beaux bâlets !

Certes nous venons !

Très chers vigneron !

THÉOPHILE MILVILLE,

de Bâle-Ville, au Rhin.

L'avis du curé. — Une dame très coquette, très avide de compliments et à qui cependant la nature n'en avait guère donné le sujet, demande à son curé :

— Est-ce un bien gros péché, mon père, que de prendre plaisir à m'entendre dire que je suis jolie ?

— Oui, ma chère enfant, car il ne faut jamais encourager le mensonge.

Deux, trois, quatre. — Deux femmes : rivalité. — Trois femmes : complot. — Quatre femmes : bataille rangée.

Vingt ans après. — La baronne de V..., qui est fort laide, ne trouve, naturellement, aucune femme jolie.

Entre, dans un salon où elle était en visite, une femme dans tout l'épanouissement d'une beauté merveilleuse, indiscutable.

La maîtresse de la maison, se penchant à l'oreille de Mme de V..., en la lui montrant :

— Et celle-ci, comment la trouvez-vous ?

Mme de V..., un moment interloquée, se remettant aussitôt :

— Cette femme-là, elle sera affreuse dans vingt ans.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.